

Récapitulatif méthodologique du projet de réouverture paysagère sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises

Contexte

L'abandon et la sous-exploitation des terres agricoles du fait de la déprise génèrent la reprise de la végétation spontanée. Les boisements vont s'installer à la suite d'un processus de succession (Schnitzler A., Génot J-C., 2009).

Le territoire des Pyrénées Ariégeoises est soumis à cette dynamique qui ferme les paysages. Aujourd'hui la progression des boisements atteint les lieux de vie et crée un sentiment d'enfermement chez les habitants qui vivent cette évolution au quotidien (Labrue C., 2009). C'est là que va intervenir le projet de réouverture paysagère engagé en partenariat entre le PNRPA et les municipalités.

Eléments de bibliographie

- SMPNRPA, 2007, *Diagnostic de territoire, rapport de synthèse*
- Schnitzler A, Génot J-C., 2012. *La France des friches : de la ruralité à la féralité*. Quae
- Labrue C., 2009, *L'enfermement de l'habitat par la forêt*. Thèse de Géographie

Objectifs du projet

Par une clé d'entrée « paysage », les actions ont pour objectif de gérer le développement des accrus forestiers. Le projet vise à améliorer la qualité du cadre de vie sur le territoire des Pyrénées Ariégeoises en définissant des secteurs à rouvrir sur 3 types de lieux :

- L'espace péri-villageois
- Un ou plusieurs lieu(x) emblématique(s) d'un village
- Les points de vue remarquables

	Préceptes	Démarche (simplifiée)
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adaptation locale des constats généraux de la fermeture et de l'enfermement ❖ Concertation : participation & co-construction à travers une approche collective et individuelle auprès des acteurs concernés ❖ Valoriser l'économie locale ❖ Pérenniser la coupe 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des secteurs de réouverture 2. Présentation du projet aux habitants et propriétaires par une réunion publique & recherche de l'avis des propriétaires 3. Recherche de solutions techniques de mise en œuvre 4. Présentation des solutions de mise en œuvre du projet aux habitants et propriétaires par une seconde réunion publique 5. Recherche de l'accord effectif des propriétaires 6. Choix de l'exploitant pour réaliser le chantier & contractualisation 7. Elaboration d'un plan de gestion

Résultats : état d'avancement des actions en cours

- Projet engagé sur 9 communes et 3 points de vue
- Des surfaces à réouvrir variant entre 1 et 7 ha ; de 10 à plus de 150 propriétaires concernés
- Projet accueilli favorablement tant par les habitants que par les propriétaires (près de 50% de la surface sur la majorité des actions est concernée par un accord des propriétaires avec le projet, qu'il s'agisse de leur avis de principe ou de leur accord formel)
- 1 action de réouverture effective : le col d'Ayens ; 3 communes où les travaux devraient en partie être engagés à l'automne : Goulier, Sem et Lercoul ; 6 communes en phase de concertation : Suc-et-Sentenac, Orus, Illier-et-Laramade, Ganac, Galey et Augirein

Limites et perspectives

- Peu de recul : projet engagé sur des communes tests
- Réaliser des améliorations méthodologiques : améliorer l'efficacité et compléter le diagnostic, faciliter le traitement des données, améliorer le dispositif de co-construction
- Etablir un appel à candidatures :
 1. Réunions publiques habitants/conseils municipaux : définition des périmètres avec vote du conseil municipal
 2. Candidature auprès du PNR
 3. Evaluation à partir de critères communs portant sur les attentes & l'ampleur de la demande
- Manque d'une étude sociologique approfondie sur les représentations de la fermeture : une typologie serait intéressante
- Pas d'élaboration en amont d'un plan de gestion : l'intégrer dans une réflexion générale sur le projet